

Rapport d'activités du Groupe des Associations territoriales 2016

Responsable : Rafael Maestro Responsable adjoint : Cyril Désiré

Dernier « né » des Groupes de l'AFCAE, le Groupe des Associations territoriales regroupe aujourd'hui 26 réseaux de salles de cinéma, la plupart de niveau régional mais aussi départemental, ou supra régional.

On soulignera, cette année, un accroissement sensible du nombre d'Associations, avec trois nouvelles adhésions : l'ACOR (Association des Cinémas de l'Ouest pour la Recherche, représentant 24 salles), l'ACPG (Association des Cinémas de Proximité de Gironde, représentant 31 salles) et Cinémas 93 (Association des cinémas publics du département, représentant 24 salles).

Le Groupe a opéré de profondes modifications quant à son fonctionnement et a vu son champ d'action largement progresser en 2016.

Sur la forme, le Groupe se réunit désormais plus régulièrement, sur une journée entière à Paris. Ce fonctionnement permet d'assurer un réel dialogue entre les structures, une information plus régulière et suivie des actions des autres Groupes de l'AFCAE, mais également de l'actualité, toujours très dense, de l'exploitation cinématographique.

L'année 2016 fut l'année de la mise en place d'outils pour permettre aux Associations de mutualiser les idées et échanger sur leurs expériences, avec la mise en place d'une plateforme de partage d'outils en ligne (agenda commun, mutualisation des documents).

Ce Groupe s'est donc réuni quatre fois en 2016, en février, mai, septembre et novembre. Les idées ont progressé pour aboutir lors des dernières réunions à des actions concrètes. Ce fut aussi une année de veille et d'alerte sur les évolutions politiques, notamment ce qui concerne les budgets alloués aux réseaux de salles, dont les premières annonces, pour certains, laissent craindre de grandes difficultés. Car, sur le fond, la dernière réforme territoriale a eu un véritable impact pour nos structures, comme pour bon nombre de salles. Nous savons tous que le cinéma en France est avant tout une histoire de volonté politique... Or, la réforme résultant de la loi NOTRe a modifié en profondeur le fonctionnement des territoires, qui ont vu leur géographie et leurs interlocuteurs en régions se modifier, créant souvent un éloignement entre les exécutifs territoriaux et les représentants des réseaux de salles de cinéma. Cette problématique a été au cœur de nos préoccupations.

C'est en ce sens que l'AFCAE a adressé une lettre à l'intention des candidats aux élections régionales. Cette lettre, venant en complément de celles portées par les Associations localement, a eu pour but de rappeler le nécessaire soutien des régions pour garantir le travail des réseaux et par conséquent, celui des salles

Les travaux du Groupe ont également permis à l'AFCAE d'être moteur, avec les Associations, sur deux dossiers essentiels pour les salles :

• Le renouvellement des conventions triennales CNC/État/région (2017-2019)

Sur ce sujet, l'AFCAE était représentée au sein du Groupe de réflexion mis en place par le CNC (par le biais de son délégué général). Elle a coordonné et permis une meilleure mutualisation et des échanges constructifs, qui ont entraîné de nombreuses contributions, envoyées au CNC sur chacun des sujets engagés dans ces conventions.

La place de l'exploitation, en référence du titre III des conventions, a bien évidemment été étayée par la proposition de co-financement de poste de médiateurs par les Régions et le CNC (sur le principe du 1€ pour 2) ; ces postes représentant une formidable opportunité pour l'exploitation indépendante à interroger ses pratiques d'éducation, de diffusion, de communication.

Cette proposition, également portée par l'AFCAE dans le cadre de la Mission Raude sur la modernisation du classement Art et Essai, a largement occupé nos débats, afin d'enrichir en propositions ce dispositif innovant, qui peut permettre, là où il est mis en place, d'améliorer le quotidien d'un certain nombre d'adhérents.

En l'état, ce dispositif permettrait un soutien à hauteur de 75% du financement du coût du poste par les pouvoirs publics (50% pour la région, 25% pour le CNC), le reste étant supporté par l'employeur. Si toutes les régions travaillent sur ce dossier, des disparités subsistent néanmoins.

• L'aménagement cinématographique du territoire (CDAC/CNAC)

Le Groupe des Associations a engagé un travail important d'échanges, de mutualisation et de coordination. Ce qui permet aux Associations d'être plus présentes sur les projets de création ou d'extension de multiplexes, en intervenant plus régulièrement en CDAC et CNAC lorsque les projets menacent les équilibres en place d'aménagement culturel et social du territoire.

*

Il est essentiel que l'AFCAE poursuive en 2017 le travail engagé à travers ce Groupe, à l'heure de la mise en œuvre d'une réforme sans précédent de l'organisation administrative des collectivités. L'aménagement culturel du territoire, dont les réseaux associatifs de salles sont un maillon incontournable, est un héritage qui doit demeurer un futur indispensable.

2017 est la 1ère année des nouvelles conventions État/CNC/Région. Si une partie des salles de cinéma s'en sentent parfois éloignées, 3 enjeux sont pourtant réels dans ce cadre conventionnel :

- Les futurs règlements d'intervention des Régions pour soutenir financièrement les salles de cinéma dans leur projet de rénovation ou d'extension ;
- La mise en place de médiateurs culturels dans les cinémas, en emploi direct ou par le biais de groupements d'employeurs si les emplois sont mutualisés, afin d'expérimenter et d'innover les propositions portées par les salles ;
- La pérennité des réseaux de salles, afin d'assurer une réelle solidarité de l'exploitation.

Dans ce cadre, l'AFCAE et les Associations territoriales veulent œuvrer pour favoriser la modernisation, la mutualisation et le travail de réseau des salles et des Associations, en tenant compte de singularités et spécificités de chacune. C'est pourquoi l'AFCAE a décidé de mobiliser un budget plus important – reposant sur ses ressources propres - pour le fonctionnement et les actions de notre Groupe de travail, essentiel pour préserver la solidarité et le maillage qui font l'une des forces du mouvement Art et Essai.